TELECOM SudParis

INSTITUT Mines-Télécom

Les ingénieurs de la société numérique

universite PARIS-SACLAY

GUIDE D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT 2015

Réalisation - Communication Télécom SudParis - Août 2015

Sommaire

Télécom SudParis
- Éditorial 1
- En bref 3
- Élections 5
- Historique 6
- Vos principaux interlocuteurs 7
- La recherche 8
- Relations entreprises 10

Vie administrative et sociale
- Vos interlocuteurs 12
- Inscription administrative 13
- La sécurité sociale étudiante et les mutuelles 14
- Le coût de la scolarité 15
- Aides financières 16
  - *Bourses 2015/2016* *16*
  - *L'assistante sociale de l'Institut Mines-Télécom* *16*
  - *Bourses mobilité internationale* *17*
  - *Le fonds social pour les étudiants de l'Institut Mines-Télécom* *18*
  - *Prêts* *18*

Santé
- Visite médicale de prévention pour les étudiants de 1re année 20
- Handicap 21
- Sécurité et urgence 22

Santé et protection sociale à l'étranger
- Couverture médicale 24
- Comment choisir une assurance voyage ? 26

Le campus
- Ressources informatiques 30
- La médiathèque 33
- Le RITS... Mode d'emploi 35
- L'hébergement : la MAISEL SudParis 37
- La vie étudiante 38

Vie associative
- Les associations et clubs 40

Infos pratiques
- Accès 44
- Plan d'accès au sortir du RER 45
- Plan du campus 46
- Consignes générales d'incendie (extrait) 47
- Sites web utiles 47
- Numéros utiles 47

Éditorial

Félicitations pour votre admission et bienvenue à Télécom SudParis !

L'objectif premier de l'école est de vous offrir des enseignements et un cadre vous permettant de **préparer au mieux et de manière épanouissante le démarrage de votre vie professionnelle**.

En entrant à Télécom SudParis, vous avez fait le choix d'approfondir de manière privilégiée les technologies et le secteur du numérique, dont le développement impacte profondément l'ensemble des secteurs économiques et, plus largement, des activités humaines. **Ceci est un champ particulièrement fécond pour des ingénieurs généralistes**, capables de comprendre et agir dans un monde complexe où se conjuguent de fortes évolutions technologiques et une production de nouveaux biens et services largement ouverte à la concurrence, mais également des innovations dans les usages individuels et collectifs ainsi qu'une mutation accélérée des organisations juridiques, sociales et économiques.

Votre formation sera un atout décisif pour votre futur professionnel, que vos responsabilités se situent directement ou moins directement en prise avec le numérique. Il s'agit bien évidemment d'**acquérir de nouvelles connaissances**, comme vous avez pu le faire dans votre scolarité jusqu'à ce jour. Vous avez été sélectionné pour qu'elles soient à votre portée... mais ne sous-estimez pas l'investissement intellectuel qu'elles exigent. Il s'agit aussi de **développer des compétences et des qualités personnelles** que les entreprises qui souhaiteront vous confier des responsabilités attendent à juste titre des diplômés de Télécom SudParis : compétences techniques et méthodologiques variées, sens de l'organisation et des responsabilités, ouverture culturelle, dynamisme et créativité en particulier. **Tout au long de votre cursus, l'école vous mettra en situation mais vous vous devrez d'être le premier acteur de votre formation** et de faire preuve de volonté pour développer des compétences et qualités dont beaucoup ne se développent que par la pratique.

Télécom SudParis partage son campus avec Télécom Ecole de Management. Les synergies entre les deux écoles enrichiront votre expérience scolaire mais ne s'arrêtent pas là puisque vous partagerez avec les étudiants de TEM **une vie associative très riche sur le campus**, mais également **une association de diplômés commune pour toute votre vie professionnelle**. Vous pourrez en bénéficier en tant que consommateur mais vous pouvez aussi, sur ces deux terrains, exercer pleinement votre esprit d'initiative et investir votre énergie de manière utile et quasiment professionnelle.

De l'esprit d'initiative à la capacité d'innovation à l'entrepreneuriat, le pas peut être franchi grâce à Télécom SudParis Entrepreneurs, incubateur qui vous est ouvert si vous souhaitez vous engager dans la création d'entreprise. Le service qui l'anime participera à votre formation, afin de développer votre fibre entrepreneuriale, notamment au travers du Challenge Projets d'entreprendre. Avec près de 150 créations d'entreprises en 14 ans, représentant 1300 emplois créés, l'incubateur accompagne sur deux sites

(Evry et Arcueil) une part toujours plus importante de diplômé(e)s vers la création d'entreprise.

Ce petit guide d'accueil est conçu pour vous assister dans votre installation et toutes vos démarches. Vous y retrouverez des **formalités administratives obligatoires** et de **multiples renseignements pratiques** ainsi que vos points d'entrée dans l'organisation du campus (administration de la scolarité, activités sportives, séjours à l'étranger, doubles diplômes, travaux de recherche, relations avec les entreprises, ...).

Ce guide ne peut cependant pas être exhaustif. Tous les membres de Télécom SudParis sont à votre écoute pour vous informer et vous orienter. **Quel que soit votre besoin, n'hésitez pas à nous solliciter !**

Je vous souhaite de passer d'excellentes années sur notre campus.

Christophe Digne
Directeur de Télécom SudParis

En bref

Placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Industrie et du Numérique, Télécom SudParis est membre de l'Institut Mines-Télécom, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Télécom SudParis est une grande école publique d'ingénieurs généralistes, orientée technologies de l'information et de la communication (TIC).

Omniprésentes dans la société, les TIC offrent des opportunités de carrière aux 8 000 diplômés de Télécom SudParis, dans tous types de secteurs d'activité. Face aux nombreux défis industriels, économiques et sociétaux dans un contexte de rupture technologique, les entreprises recherchent les diplômés de Télécom SudParis pour leurs capacités à gérer des projets et à manager l'innovation en situation inter-culturelle.

L'école, accréditée CTI, forme chaque année 200 ingénieurs généralistes. Elle offre un large éventail de formations : Master, Mastères Spécialisés, Master of Science et Doctorat. Elle partage son campus d'Evry avec Télécom Ecole de Management, grande école de Management.

L'Incubateur de l'école, Télécom & Management SudParis Entrepreneurs, est rattaché à Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management, et commun à l'ENSIIE. Son but est de participer à l'émergence des meilleures start-ups IT, au moyen d'un accompagnement business unique, réalisé par des entrepreneurs expérimentés.

Pour diffuser la culture de l'entrepreneuriat dans ses formations, Télécom SudParis a acquis depuis 1999 un solide savoir-faire : Projet étudiant et « startups skaker » de 1re année, challenge de création d'entreprise en 2e année, management de l'innovation en 3e année, sont quelques uns des temps forts de la formation ingénieur.

EN CHIFFRES

- **1 000** étudiants
- **106** enseignants–chercheurs
- **6** départements d'enseignement recherche
- **1** laboratoire labellisé CNRS (SAMOVAR)
- **4** Mastères spécialisés
- **4** Masters of Science
- **13** DNM
- **162** doctorants
- Près de **300** entreprises partenaires
- Plus de **100 partenaires** académiques internationaux
- **73** nationalités sur le campus
- **1** junior entreprise
- **1** radio étudiante
- **50** associations et clubs étudiants

Elections

Chaque année, début novembre, des élections sont organisées sur le campus. Elles concernent les étudiants des deux écoles qui doivent se prononcer pour élire des représentants au Conseil d'Administration de l'Institut Mines-Télécom, au Conseil d'École de Télécom SudParis, au Comité de la Recherche ainsi qu'au Comité de l'Enseignement de Télécom SudParis.

Le conseil d'Administration de l'Institut Mines-Télécom gère l'établissement public Institut Mines-Télécom ; il délibère sur le budget, les axes stratégiques de l'Institut et des écoles, l'évolution des règles de gestion, les frais de scolarité, bourses, dossiers d'investissement, les schémas immobiliers, etc.

Le Conseil d'École de Télécom SudParis délibère sur le plan de développement de l'école, le budget, les évolutions des cursus, la pédagogie, la recherche et la formation entreprise...

Le Comité de la Recherche délibère sur les grandes orientations de la politique de recherche au sein de Télécom SudParis.

Le Comité d'Enseignement délibère sur tous les aspects de la scolarité, les évolutions en termes d'enseignement, les situations individuelles, les cursus et programmes...

Il est important pour les étudiants d'être représentés au sein de toutes ces instances.

Historique

Avant 1979
L'INCT, centre de formation continue et promotionnelle des cadres de la DGT (Direction Générale des Télécommunications).

1979
Création de l'INT (Institut National des Télécommunications), section technique et section gestion.

1982
Premiers diplômés ingénieurs en formation initiale.

1984
Premiers diplômés de gestion. Premier forum organisé par les élèves.

1989
Création d'une direction scientifique à l'INT. Redéfinition des relations avec France Télécom en formation promotionnelle et continue.

1990
Ouverture des premiers Mastères à l'INT.

1992
Extension des bâtiments de l'INT : inauguration du Forum.

1994
Lancement du projet multimédia.

1996
Nouveaux noms et nouveaux logos : la section technique de l'INT prend le nom de Télécom INT.

1997
L'INT quitte France Télécom : création du Groupe des Ecoles des Télécommunications sous la tutelle du Ministère de l'Industrie.

1999
Création du tournoi de tennis OpenINT.
Création de l'Incubateur de l'INT.

2000
Premier «Challenge projets d'entreprendre® ».
L'INT habilité à délivrer le doctorat.

2005
Télécom INT s'engage pour l'égalité des chances.
Ouverture du bâtiment U6 de la Maisel.

2006
La radio étudiante Evry'one reçoit la fréquence FM 95.4 du CSA.

2007
Le PSEVS (Pôle scientifique d'Évry-Val de Seine) est admis dans le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement) UniverSud.

2008
Les écoles et l'institut changent de noms :
L'INT devient Télécom & Management SudParis. Télécom INT devient Télécom SudParis.

2009
Sprint, première Junior-Entreprise certifiée ISO 9001 : 2008.
Sprint remporte le label Communication 2009.
Inauguration d'un second site de l'incubateur Télécom SudParis Entrepreneurs en Val de Bièvre.

2010
Ouverture de la filière internationale à Tunis avec Sup'Com.

2011
Télécom SudParis installe une partie de sa recherche à Saclay.

2012
Création de l'Institut Mines-Télécom regroupant les écoles des mines et des télécoms. Télécom & Management SudParis disparaît au profit de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management.

2013
Ouverture de la formation d'ingénieur par l'apprentissage spécialité Réseaux.

2014
Création de l'Université Paris-Saclay dont Télécom SudParis est membre fondateur.

2015
Ouverture du bâtiment U7 de la Maisel.

2016
Inauguration de la MISS, la Maison de l'Innovation, des Sciences et de la Société sur notre campus.

Vos principaux interlocuteurs

Christophe Digne
Directeur

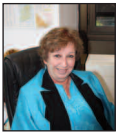

Roisin Donohoe
Directrice
relations internationales

Akila Hadjadj
Responsable admission et
promotion

Christian Camilleri
Responsable de la vie scolaire
Président de la MAISEL

Michèle Grandjean
Infirmière

Marie-Sophie Sémété
Assistante sociale

Sandrine Bourguer
Responsable de la communication

Stéphane Dehors
Responsable des sports

Claude Villard
Directeur des formations

Elisabeth Nigaglioni
Responsable Vie Etudiante

Simone Ronjon
Chargée du bureau des carrières
Télécom et Management Alumni

Sébastien Cauwet
Responsable
Télécom & ManagementSudParis
Entrepreneurs

Sylvie Dumas
Responsable Relations
entreprises et stages

Dominique Lebrun
Directeur du restaurant

Eric Collery
Directeur Informatique et
Système d'Information

Damien Canivez
Responsable Audiovisuel

La recherche

Les activités de recherche sont étroitement liées aux enseignements car formation et recherche se stimulent constamment, et reflètent de plus en plus les besoins d'innovation du monde de l'entreprise.

Les enseignants-chercheurs sont répartis sur six départements.

N.B. : Les secrétariats sont ouverts de 8h45 à 17h30 hors pause méridienne.

Direction de la Recherche et de la Formation Doctorale

- Directrice de la Recherche et de la Formation Doctorale : Bernadette Dorizzi

- Secrétariat : Sandra Gchweinder
  DIR 220 • Tél. : 01 60 76 42 79
  sandra.gchweinder@telecom-sudparis.eu

UMR CNRS/Télécom SudParis 5157

SAMOVAR (Services répartis, Architectures, Modélisation, Validation, Administration des Réseaux)

- Responsable de l'UMR SAMOVAR : Walid Benameur
  D 402.01 • Tél. : 01 60 76 47 13
  walid.benameur@telecom-sudparis.eu

Départements d'Enseignement-Recherche

ARTEMIS (Advanced Research & TEchniques for Multidimensional Imaging Systems) Sciences et Technologies de l'image multimédia

- Directeur du département : Titus Zaharia

- Secrétariat : Evelyne Taroni
  C 204 • Tél. : 01 60 76 46 36
  evelyne.taroni@telecom-sudparis.eu

CITI (Communication, Images et Traitement de l'Information) : systèmes adaptatifs, traitement statistique des images, architectures, vidéo et algorithmes.

- Directeur du département : Wojciech Pieczynski

- Secrétariat : Julie Bonnet
  D 203 • Tél. : 01 60 76 44 34
  julie.bonnet@telecom-sudparis.eu

EPH (Electronique et PHysique) : optique, optoélectronique, intermedia, VLSI et communication de proximité, navigation.

- Directeur du département : Badr-Eddine Benkelfat

- Secrétariat : Patricia Fixot
  A 311 • Tél. : 01 60 76 44 32
  patricia.fixot@telecom-sudparis.eu

INF (Informatique) : environnements concurrents de programmation et d'exécution, bases de données, systèmes répartis.

- Directeur du département : Djamel Belaid

- Secrétariat : Brigitte Houassine
  D 302 • Tél. : 01 60 76 47 82
  brigitte.houassine@telecom-sudparis.eu

RS2M (Réseaux et Services Multimédia Mobiles) : Mobilité et Sécurité ; Architectures de Services Multimédia ; Algorithmes pour les Réseaux ; Coopération et Adaptation Dynamique de Réseaux Mobiles Ambiants.

- Directeur du département : Djamal Zeghlache

- Secrétariat : Valérie Mateus
  A 104 • Tél. : 01 60 76 41 45
  valerie.mateus@telecom-sudparis.eu

RST (Réseaux et Services de Télécommunications) : conception, planification et sécurisation des réseaux, radio mobiles, réseaux hauts débits.

- Directeur du département : Hervé Debar

- Secrétariat : Françoise Abad
  D 107 • Tél. : 01 60 76 47 24
  francoise.abad@telecom-sudparis.eu

Relations entreprises

L'objectif du service est de vous permettre de rencontrer des entreprises régulièrement, tout au long de votre cursus et de vous conseiller dans le cadre de vos recherches de stages ou encore d'un premier emploi.

Le service des Relations Entreprises met en place différentes actions afin de vous donner l'opportunité de croiser à plusieurs reprises un certain nombre de professionnels :

- Ateliers RH, conseils sur CV et recrutement ;
- Visites de sites, pour rencontrer des professionnels et leurs collaborateurs directement dans leur entreprise ;
- Conférences sur des thématiques ingénieurs, métiers, management.

De plus, le service est à votre disposition tout au long de l'année pour :

- Discuter avec vous de votre orientation et de votre projet professionnel ;
- Echanger sur votre recrutement à la sortie de l'école ;
- Vous conseiller dans vos recherches de stages en entreprises et vos démarches administratives.

Contacts

Sylvie Dumas
Responsable
Relations entreprises
A 08-03 • Tél. : 01 60 76 40 10
sylvie.dumas@telecom-sudparis.eu

Cécile Delafont
Chargée des stages formation initiale ingénieur
A 08 • Tél. : 01 60 76 42 25
cecile.delafont@telecom-sudparis.eu

Françoise Guiheneuc
Chargée des stages post-grades et Relations Entreprises Campus pour les 2 écoles
A 08 • Tél. : 01 60 76 42 09
francoise.guiheneuc@tem-tsp.eu

Vie administrative et sociale

Vos interlocuteurs

Le service Vie Scolaire situé dans le bâtiment de direction au rez-de-chaussée, vous accueille et vous accompagne durant votre scolarité.

C'est le service administratif qui participe à l'accueil des élèves, écoute et conseille les étudiants, gère les dossiers d'inscription, les frais de scolarité et de Sécurité sociale, la couverture sociale, vérifie les responsabilités civiles obligatoires, assurance logement, etc.
Il étudie les dossiers de bourse lors de la rentrée scolaire.

Contacts

Christian Camilleri
Responsable du service
DIR 06 • Tél. : 01 60 76 42 11
christian.camilleri@telecom-sudparis.eu

Emilie Kubas
Inscriptions et dossiers de bourse
DIR 08 • Tél. : 01 60 76 40 26
emilie.kubas@telecom-sudparis.eu

Valérie Votte
Mastère Spécialisé,
Master of science
DIR 08 • Tél. : 01 60 76 40 20
valerie.votte@telecom-sudparis.eu

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Du 1er au 4 septembre pour les inscriptions :**
  Du lundi au vendredi :
  de 9h à 12h et de 13h30 à 15h
- **Le reste de l'année :**
  Du lundi au vendredi :
  de 13h30 à 17h

Zeinab Londas
Scolarité 1re année et FIPA (Formation d'Ingénieurs par l'Apprentissage)
DIR 07 • Tél. : 01 60 76 42 12
zeinab.londas@telecom-sudparis.eu

Annick Raffy
Scolarité 2e année
DIR 07 •Tél. : 01 60 76 42 33
annick.raffy@telecom-sudparis.eu

Nadine Grosjean
Scolarité 3e année
DIR 07 •Tél. : 01 60 76 42 10
nadine.grosjean@telecom-sudparis.eu

Vous pouvez aussi joindre le service Vie Scolaire par mail : inscriptions@telecom-sudparis.eu.

Lorsque vous nous contactez par mail, pensez à préciser votre promotion – EI1 pour ingénieur 1re année, EI2 pour ingénieur 2e année,...

Nous utiliserons le courriel école lorsque nous chercherons à vous joindre ou à vous communiquer des informations.

Veillez à consulter votre boîte aux lettres électronique régulièrement.

Inscription administrative

Après votre inscription en ligne et le règlement des droits et frais de scolarité ainsi que de la Sécurité sociale via le lien : *http://inscription.telecom-sudparis.eu*, vous devrez nous envoyer les documents suivants :

- **Photocopie de la Carte Nationale d'Identité** ou du passeport en cours de validité ;
- **Photocopie de la carte d'assuré social** (année scolaire précédente) ou de la carte d'immatriculation ;
- **Extrait d'acte de naissance** avec indication de la filiation traduit en français et dactylographié, pour un étudiant né hors métropole et n'ayant jamais été affilié à la Sécurité sociale ;
- **Certificat médical** d'aptitude à la pratique du sport daté de moins de 3 mois ;
- Responsabilité civile : **photocopie de votre assurance responsabilité** civile 2015-2016 (vie scolaire et extra scolaire) faisant apparaître clairement le nom de l'étudiant et la garantie «rapatriement».

Sachez que la responsabilité civile de l'étudiant est incluse dans toutes les formules proposées par les mutuelles étudiantes (SMEREP et LMDE). Il existe également une formule LMDE/MATMUT "Assurance de l'étudiant" qui vous couvre pour l'année à venir pour un coût de 16 euros environ.

Pour les étudiants de nationalité étrangère :

- La **copie du passeport** ;
- La **copie de la carte de séjour** en cours de validité.

Après validation de votre inscription, vous pourrez éditer à partir d'ecampus les documents suivants : certificats de scolarité, attestations de paiement, attestation d'affiliation sécurité sociale.

Vous serez invité à contrôler l'exactitude des documents que nous vous remettons et à nous signaler toute erreur : **ce sont ces éléments qui figureront sur votre diplôme**.

La Sécurité sociale étudiante et les mutuelles

La **Sécurité sociale étudiante est obligatoire** pour tous les étudiants de 16 à 28 ans, sauf régimes particuliers et étudiants boursiers (consulter le service Vie Scolaire si vous rentrez dans ce dernier cas).

Les étudiants non affiliés de plus de 28 ans devront souscrire une mutuelle (voir le service Vie Scolaire).

Lors de votre inscription en ligne, vous devez décider de votre affiliation sécurité sociale étudiante auprès de la LMDE (Centre 601) ou de la SMEREP (Centre 617) ; ces organismes gèrent en effet le régime étudiant et ont un rôle mutualiste important.

Ils vous proposent plusieurs formules auxquelles vous pouvez adhérer si vous le souhaitez par Internet sur les sites :

- www.smerep.fr
- www.lmde.com

Le coût de la scolarité

Hormis les droits et frais de scolarité, des frais de Sécurité sociale étudiante (215 € pour l'année 2015/2016), éventuellement l'adhésion à une assurance complémentaire santé (cf. tarifs indicatifs des Mutuelles ci-dessus) facultative mais fortement conseillée, vous aurez à faire face à un certain nombre de dépenses durant votre scolarité : dépenses de logement à la Maisel, ou bien dans le parc locatif privé.

Dans le cas d'un hébergement à la Maisel

- **Loyer mensuel** de 399 à 1 200 € avec la possibilité de bénéficier de l'ALS (Aide au Logement Social) ou de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)
  — ALS/APL : à partir de 94€ pour les non boursiers et 115€ pour les boursiers (tarifs donnés à titre indicatif) ;
- **Frais de dossiers à la MAISEL** s'élèvant à 80 euros (non remboursés), plus cotisation de 10 € mensuel ;
- Caution, remboursée au départ de l'élève, de 500 euros, uniquement par virement bancaire.

Et pour tous les logements

- **Assurance logement et responsabilité civile** en sus : à partir de 42 euros pour l'année scolaire (adresses d'assureurs disponibles auprès du service Vie Scolaire) ;

- **Restauration** : mensuellement, prévoir un budget de 550 euros minimum.

Pensez également à un budget "Divers" (Transports, fournitures scolaires, habillement, vie sportive et associative).

Aides financières

Bourses 2015/2016

Pour faire une simulation de bourse, veuillez vous rendre sur le site du CNOUS (**http://www.cnous.fr**), et munissez-vous des informations suivantes :

- le montant des ressources de votre famille pour l'année 2013 (avis fiscal 2014 sur les revenus 2013) →le RGB : Revenu Global Brut ;
- le nombre de vos frères et sœurs, à la charge fiscale de vos parents en 2013 ;
- le nombre d'entre eux qui sont inscrits dans l'enseignement supérieur (année 2015/2016) ;
- la distance entre votre domicile et l'établissement d'enseignement prévu à la rentrée universitaire (*).

Cliquez sur le bouton "suivant". Vous aurez alors immédiatement, une indication sur le montant de l'aide possible.
Les étudiants en prolongation ne peuvent bénéficier d'une bourse.

(*) Le domicile (commune de résidence) de l'étudiant est celui de sa famille. Lorsque la bourse est attribuée en fonction des ressources du candidat ou de son conjoint, c'est la commune de résidence du couple qui sert de référence. Lorsque l'étudiant vient d'un département d'outre-mer, d'une collectivité d'outre-mer ou de Nouvelle Calédonie afin de poursuivre ses études en métropole, c'est le lieu de résidence des parents ou de l'étudiant et de son conjoint qui est pris en compte, si ceux-ci résident en outre-mer. En cas de délocalisation du lieu d'enseignement, c'est celui-ci qui sert de référence au 1er octobre de l'année scolaire considérée. L'étudiant inscrit à une préparation à distance ne peut pas bénéficier des points de charge liés à l'éloignement.

Pour tout renseignement :

- *christian.camilleri@telecom-sudparis.eu*
- *emilie.kubas@telecom-sudparis.eu*
- *inscriptions@telecom-sudparis.eu*

L'assistante sociale de l'Institut Mines-Télécom

Si vous avez des difficultés d'ordre personnel, familial, financier ou social, l'assistante sociale peut, en toute confidentialité, vous informer, vous conseiller ou vous orienter vers les services compétents.

Elle assure une permanence sur le campus chaque mardi.

Un planning de rendez-vous est à votre disposition sur la porte de son bureau (dans les locaux de l'infirmerie).

Contact :
Marie-Sophie Sémété
Assistante sociale
46 rue Barrault • 75634 Paris Cedex 13
Tél. (lors de ses permanences) : 4374
Tél. (les autres jours) : 01 45 81 73 86
marie-sophie.semete@institut-telecom.fr

Bourses mobilité internationale

• ERASMUS, la plus connue de toutes.
Pour les départs en Europe dans l'un des 28 Etats-membres de l'UE (Union Européenne), les 4 pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange), mais aussi la Turquie et la Yougoslavie.
Durée : la période d'études ou de stages est de 12 semaines minimum et de 12 mois maximum.
Le montant de l'allocation varie selon la nature de la mobilité et le pays de destination.

Dossier de candidature téléchargeable sur ecampus, onglet International.
Attention à bien respecter les dates limites de candidature pour la constitution des dossiers ERASMUS & AMIE.

ERASMUS est cumulable avec une aide à la mobilité internationale régionale.

• L'AMIE, l'Aide à la Mobilité Internationale des Etudiants est un dispositif mis en place par la Région Ile-de-France.
Où : Pour n'importe quelle mobilité à l'international
Durée : 1 mois minimum à 10 mois maximum. Montant modulable de 250 à 450 €.
Conditions : Etre étudiant en formation initiale à Télécom SudParis et bénéficiaire d'un quotient familial inférieur ou égal à 19190 €. (Quotient familial : revenu global brut/ nombre de parts du dernier avis d'imposition). Dossier téléchargeable sur ecampus, onglet International.
Attention à bien respecter les dates limites de candidature pour la constitution du dossier. Deux commissions par an, résultat des commissions par mail la semaine qui suit la date limite de dépôt des dossiers.
AMIE est cumulable avec ERASMUS, bourses sur critères sociaux et aide au mérite, mais pas avec une aide à la mobilité internationale d'une autre région.

Dates limites pour le dépôt des dossiers ERASMUS & AMIE à l'international DIR 205
Départ 1er semestre
30 mai
Départ 2e semestre
30 novembre

• **Autres régions** : certaines régions accordent une aide à la mobilité internationale aux étudiants ayant passé le bac et ayant toujours une adresse permanente dans cette région.

Outre les bourses gérées par la Direction des relations internationales, il existe d'autres dispositifs destinés à soutenir la mobilité internationale.

Retrouvez plus d'informations sur les aides à la mobilité internationale et sur d'autres dispositifs de financement (liste non exhaustive) sur
http://ddi.tem-tsp.eu/erasmus/bourse/web/.

• Les bourses d'entreprises :
Certains comités d'entreprises accordent une aide pour le financement des études des enfants de leurs salariés. Renseignez-vous auprès du Service Social de l'entreprise qui emploie vos parents.

Le fonds social pour les étudiants de l'Institut Mines-Télécom

Il est réservé aux étudiants inscrits en formation initiale dans une des écoles de l'Institut Mines-Télécom ayant réglé leurs frais de scolarité ou qui en ont été exonérés. Il a pour but de venir en aide ponctuellement à des étudiants rencontrant des difficultés financières qui peuvent avoir des conséquences préjudiciables sur leur scolarité.

Les aides financières ainsi apportées ont vocation à répondre à des situations difficiles qui n'ont pas pu être prises en compte dans le cadre normal d'aide aux étudiants (bourses sociales de l'Institut Mines-Télécom).

Cette aide est limitée à une fois par année scolaire. Le dossier de demande d'attribution d'une aide est établi par l'assistante sociale de l'Institut Mines-Télécom (voir page 14).

Prêts

Les élèves en difficulté de trésorerie peuvent solliciter, auprès de notre partenaire, la Société Générale, une avance étudiante ou un prêt étudiant.

Un interlocuteur unique de la Société Générale est présent tous les jeudis entre 12h et 14h sur le campus, dans le forum.

Pour les élèves affiliés LMDE, il existe un partenariat LMDE/Groupe Banque Populaire concernant l'avance sur caution pour prendre un logement : formule CLE / Couverture Logement Etudiante.

Il existe également des offres intéressantes pour les élèves boursiers (LOCAPASS).

Télécom & Management alumni, l'association des anciens élèves de Télécom SudParis aide, ponctuellement, sous forme de prêts, des étudiants en difficulté, sur rapport de l'assistante sociale ou du responsable du service Vie Scolaire.

Santé

Visite médicale de prévention pour les étudiants de 1re année

Une visite médicale de prévention est prévue pour tous les étudiants de 1e année. Elle a lieu dans les locaux de l'infirmerie, en général le jeudi, d'octobre à avril.

C'est une visite obligatoire (se munir de son carnet de santé).

Vous serez convoqué en temps voulu par l'infirmière Michèle Grandjean. Si vous n'êtes pas disponible à la date indiquée, vous devrez trouver un remplaçant et en aviser l'infirmière.

Le médecin est présent à l'Ecole tous les jeudis de 9h à 16h et reçoit également sur demande les étudiants de 2e et 3e année pour :

- Délivrance de certificat médical pour la pratique sportive ;
- Contrôle des vaccinations, revaccinations si besoin ;
- Consultation de médecine générale sans délivrance d'ordonnance ;
- Délivrance d'un certificat médical pour aménagement de la scolarité (médecin habilité MDPH), tout spécialement pour les étudiants en situation de handicap.

Ces prestations sont GRATUITES et COMPRISES dans vos frais de scolarité.

Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'infirmière.

Point santé - Infirmerie
Ouverture : 8h45 / 17h30
Bâtiment Restaurant Rez de chaussée

L'infirmière assure les soins d'urgence et les soins sur prescription médicale. Elle peut prêter des béquilles. Ce matériel doit être rapporté dés que son usage n'est plus indispensable.

Contact :
Michèle Grandjean, infirmière et référente handicap
Tél : 01 60 76 43 73
michele.grandjean@tem-tsp.eu

L'infirmière mène des actions de prévention au cours de l'année.

Elle est à l'écoute de vos interrogations et/ou soucis :

- Difficulté dans les études ;
- Vie quotidienne ;
- Alcool, tabac, toxicomanie ;
- Aide psychologique ;
- Maladies aigües ou chroniques.

Handicap

Télécom SudParis et Télécom École de Management ont développé un dispositif d'accueil, d'intégration et d'accompagnement en faveur des étudiants en situation de handicap. Elles espèrent qu'au travers du respect des différences qui font la richesse de leur campus, de l'esprit d'équipe qui anime étudiants et personnels, mais également grâce à l'équipe Relais handicap, vous pourrez mener à bien vos études jusqu'au métier de votre choix.

La référente handicap propose aux étudiants un accompagnement personnalisé et confidentiel (accueil du lundi au vendredi de 8 h 45 à 17 h 30 ou sur rendez-vous).

Elle a pour mission d'informer sur les modalités particulières d'aménagement pédagogique, d'expliquer les moyens mis en œuvre par l'école pour accompagner l'étudiant tout au long de sa scolarité.

Pour bénéficier du statut « étudiant en situation de handicap» tout étudiant concerné doit, en début ou en cours d'année, se faire reconnaitre auprès de la référente handicap qui lui indiquera la marche à suivre pour bénéficier des aides compensatoires adéquat à sa situation.
Un certificat médical portant un avis consultatif et précisant les dispositions dont vous pouvez bénéficier vous sera délivré. Il sera transmis au service scolarité. Pour les situations de handicap temporaire (accident, maladie...), la procédure sera la même. La validité de ces aides compensatoires n'est valable que pour l'année en cours. Elles doivent êtres renouvelées tous les ans.

Sécurité et urgence

Hôpitaux et cliniques

Hôpital Sud Francilien 01 61 69 61 69
11 Boulevard Jean Jaurès - Corbeil-Essonnes

Clinique du Mousseau 01 60 90 10 10
Centre médico – chirurgical et obstétrical
2 - 4 avenue des Mousseaux - Evry

Clinique de l'Essonne 01 60 87 86 00
Boulevard des Champs-Elysées - Evry

Médecins généralistes

Consultation sur le site Medi'centre à Chevannes après validation de l'appel téléphonique au **0 825 56 91 91**

Centre de santé des Epinettes
01 60 79 22 22
12 impasse Maxime Lisbonne - Evry
(Les Epinettes, proche de la place de la Commune)

Bornsztein Nicole, Do Cao Chantal, Langlois Pierre, Vovan Pierre 01 64 97 13 60
29 rue de l'Essonne - Evry (Les Aunettes)

Rifle Sylvie 01 64 97 10 77
4 square Camélinat - Evry (Les Epinettes)

Portal Jacques 01 60 77 22 93
5 square Jean Allemane - Evry (Les Epinettes)

Filippe Charles 01 64 97 07 08
1 villa Delescluzes - Evry (Les Epinettes)

Martinez Marie-Laure, Giraudon-Marty
01 60 79 24 00
15 allée Boissy d'Anglas - Evry (Les Aunettes)

Maison médicale de garde 01 60 88 10 10
Boulevard Henri Dunant - Corbeil-Essonnes

Pharmacies

Pharmacie des Epinettes 01 60 78 26 26

23 place de la Commune - Evry

Ouverte tous les jours de 9h15 à 13h et de 15h à 19h50
(sauf le lundi matin de 10h00 à 12h45)

Pharmacie de garde 01 60 76 70 00

Pour les dimanche, jours fériés et urgences de nuit, se rendre au commissariat de Police d'Evry (Boulevard de France, près de la Préfecture) muni d'une pièce d'identité et de l'ordonnance

Numéros utiles

SOS médecin (en l'absence de votre médecin) pour visite à domicile	0 826 88 91 91
Infirmerie	4373 ou 3636
Urgences médicales	112 ou 15
Pompiers	112 ou 18
Police	17
Sécurité (vigiles) (ou 01 360 76 47 00 en externe)	3517
Gardien situé au 32 rue Charles Fourier	3518 ou 06 08 70 75 33
Point Accueil Sécurité	4121

Santé et protection sociale à l'étranger

Couverture médicale

Lors d'un déplacement à l'étranger, il est nécessaire de comparer les systèmes de protection sociale des pays d'origine et de destination pour déterminer comment reconstituer" sa couverture nationale à l'étranger.
Voir tableau ci-dessous.
Sans convention bilatérale de sécurité sociale entre le pays d'origine et le pays de destination, vous pouvez être amené à payer une assurance internationale qui vous couvrirait correctement en cas d'écart important de tarif entre la France et le pays visité.

Vous retrouverez le comparatif de garanties des principaux contrats destinés aux étudiants pratiqués sur le marché dans **ecampus**, votre environnement numérique de travail.

Couverture maladie pour départ à l'étranger

<table>
<tr><th colspan="5">Étudiants à l'étranger</th></tr>
<tr><th></th><th>Europe
(CEE + Suisse)</th><th>Pays ayant signé une convention SS avec la France</th><th>Pays sans convention</th><th>Québec et Canada</th></tr>
<tr><td rowspan="2">En échange universitaire (étudiant inscrit à Télécom SudParis)</td><td colspan="4">Cotisation sécurité sociale étudiante obligatoire > couverture dans le monde entier sur la base du taux français</td></tr>
<tr><td>Carte européenne</td><td colspan="2">Attention, pour certains pays hors Europe (Amérique du Nord, Japon, Asie du Sud-Est, Australie), les frais médicaux particulièrement élevés justifient une complémentaire santé (fortement recommandée)</td><td>Formulaire SE401Q106 Canada (échange universitaire)</td></tr>
<tr><td>Études à l'étranger (étudiant inscrit ou non à Télécom SudParis)</td><td>Carte européenne</td><td>Se renseigner auprès de la sécurité sociale étudiante</td><td>Si - 20 ans, protection sociale des parents, si + 20 ans adhésion au régime étudiant du pays d'accueil</td><td>Formulaire SE401Q102 Québec</td></tr>
<tr><td>Stage non rémunéré</td><td>Carte européenne</td><td colspan="2">Non affilié à l'étranger - Remboursement en France au retour sur la base des tarifs français</td><td>Formulaire SE401Q104</td></tr>
<tr><td>Stage rémunéré</td><td colspan="4">Cotisations versées au régime sécurité sociale d'accueil - Soumis à la couverture sociale du pays d'accueil</td></tr>
</table>

Santé et protection sociale à l'étranger

La vigilance « santé » ne doit exclure aucune destination dans la mesure où *tout peut arriver* : **intoxication alimentaire, soins dentaires d'urgence, hospitalisation, analyses médicales, etc.**

Tout étudiant ingénieur de nationalité française a une obligation d'un séjour à l'international d'un minimum de douze semaines.

La CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie)

Pour les départs en Europe, les étudiants doivent penser à se munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

La CEAM permet aux étudiants d'attester de leurs droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de leurs soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

L'étudiant doit la demander 15 jours avant son départ :

- sur www.smerep.fr, rubrique « Pratique »
- sur www.lmde.com, rubrique "Espace Personnalisé - Accueil"

La CEAM est individuelle, nominative, gratuite et valable un an.

Pour bénéficier d'une couverture santé à 100 % : le Word Pass de la SMEREP, par exemple, assurance spécifique intégrale, permet aux étudiants d'être couverts en Europe et dans le monde entier, à prix étudiant.

Comment choisir une assurance voyage ?

Six conseils pour bien choisir son assurance voyage !

1. **Analysez et comparez le contenu des garanties des différentes assurances voyage ;**

2. **N'oubliez pas que le prix ne doit pas être l'unique critère dans votre choix d'assurance voyage ;**

3. **Choisissez une assurance voyage adaptée à votre situation et à vos besoins ;**

4. **Soyez attentifs aux limites de l'assurance voyage de votre carte bancaire ;**

5. **Rappelez-vous que votre Sécurité sociale française ne vous couvrira jamais suffisamment à l'étranger ;**

6. **Posez des questions sur le fonctionnement de votre assurance voyage.**

1. Analysez et comparez le contenu des garanties des différentes assurances voyage.

Sélectionnez une assurance voyage en regardant le contenu des garanties qui sont diverses selon les contrats : les frais médicaux, l'assistance-rapatriement, la responsabilité civile, le capital accident, le vol des bagages, la protection juridique, l'annulation-modification de voyage.

Certains contrats ne couvrent que certaines garanties et selon plafonds.

Il est indispensable de comparer des garanties comparables sachant que la garantie frais médicaux est la plus coûteuse.

Ainsi, une assurance qui vous couvre jusqu'à 100 000 euros et une autre jusqu'à 1 000 000 euros n'est en effet pas comparable et il est normal que la seconde soit plus chère.

Une assurance qui vous rembourse vos frais médicaux selon vos frais réels et non par rapport à des tarifs de convention de la sécurité sociale offre une bien meilleure couverture.

Pour vous aider à comparer les garanties, il est parfois plus simple d'être conseillé par un courtier d'assurance spécialisé dans ce type d'assurance.

Votre mutuelle ou courtier habituel peuvent vous fournir une assurance voyage qui ne sera pas forcément adaptée à vos besoins.
Les contrats sont complexes et il ne sert à rien de prendre une assurance voyage qui ne vous couvre pas correctement.

Exemple de comparatif assurance voyage (voir tableau page 22).

2. N'oubliez pas que le prix ne doit pas être l'unique critère dans votre choix d'assurance voyage.

Etudiez l'assurance voyage en prenant d'autres critères que le prix qui ne doit pas être le seul critère de choix d'une assurance voyage.

Si vous choisissez votre assurance uniquement en fonction du prix, vous aurez une assurance mais qui peut ne pas couvrir suffisamment pour le pays de destination.

Exemple : Vous partez dans un pays au coût médical élevé, vous prenez une assurance voyage qui vous couvre l'assistance-rapatriement mais pas les frais médicaux sur place.

Si vous êtes hospitalisé dans le pays, c'est vous qui devrez payer les frais médicaux et vous ne serez pas rapatrié si on peut vous soigner sur place.

Une assurance pour l'assistance rapatriement ne veut pas dire que vous serez couvert et remboursé en cas de problème de santé à l'étranger et que l'on vous rapatriera dans tous les cas dans votre pays d'origine.

3. Choisir une assurance voyage adaptée à votre situation et à vos besoins !

Choisissez une assurance voyage selon vos besoins.

Pour une assurance voyage aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle Zélande, au Japon, en Suisse, en Grande-Bretagne, au Brésil, à Hong Kong et dans d'autres pays où le coût médical est très élevé, vous devez prendre des garanties en frais médicaux élevées avec une prise en charge des frais médicaux minimum de 200 000 euros mais idéalement 500 000 euros voire 1 000 000 euros.

4. Soyez attentifs aux limites de l'assurance voyage de votre carte bancaire.

Gardez en tête que votre carte bancaire ne vous couvre pas suffisamment comme assurance voyage.

L'assurance voyage adossée à votre carte bancaire est généralement limitée à des garanties d'assistance avec des conditions d'application strictes, des plafonds limités et des franchises élevées.

Renseignez-vous précisément sur les garanties d'assurance voyage de votre carte de crédit.

5. Rappelez-vous que votre Sécurité sociale française ne vous couvrira jamais suffisamment à l'étranger.

Ne comptez pas sur la Sécurité sociale française qui ne couvre pas à l'étranger à hauteur des sommes demandées pour des soins médicaux engagés dans un pays au coût médical plus élevé qu'en France, comme c'est le cas dans de nombreux pays.

La Sécurité sociale ne vous avancera pas les frais d'hospitalisation à l'étranger, ce sera à vous de payer directement l'hôpital.

La Sécurité sociale française pourra vous rembourser des soins, c'est une possibilité mais pas une obligation.

De plus, le montant des remboursements n'excédera pas le montant du remboursement qui aura été alloué si les soins avaient été dispensés en France.

6. Posez des questions sur le fonctionnement de votre assurance voyage.

Lorsque vous choisissez une assurance voyages, n'hésitez pas à poser des questions sur le contrat, les garanties et son fonctionnement.

Conseils pratiques avant de partir :

- Garder sur soi les numéros de téléphone indispensables : assurance voyage, n° des parents, n° d'un contact à l'étranger.
- Se faire vacciner si besoin selon la destination
- Penser à emporter ses traitements de santé pour une durée appropriée
- Emporter sa carte de groupe sanguin et une trousse d'urgence avec des médicaments de 1re nécessité
- Consulter le site du Ministère des affaires Etrangères et européennes : **www.diplomatie.gouv.fr** : rubrique « Conseils aux voyageurs »

Le campus

Ressources informatiques

Les réseaux sont bien sûr au cœur de Télécom SudParis.

Fibres optiques, réseaux hertziens et paires torsadées constituent les principaux supports des réseaux en exploitation sur le campus.

L'ensemble des zones de vie et d'enseignement des étudiants a également été équipé d'un réseau local sans fil (WIFI) à la norme 802.11, avec 80 bornes réparties sur le campus.

Pour assurer sa connexion à l'extérieur, Télécom SudParis est connectée à 10 gigabits au réseau métropolitain d'Evry, constitué de 70 km de fibres optiques.
Il relie Télécom SudParis notamment au Génopole®, à l'Université d'Evry, à l'Ecole des Mines - Centre des matériaux et à l'ENSIIE.

L'accès à **l'Internet commercial** se fait au travers d'une connexion au réseau Renater à **1Gbit**.

• *Parc informatique*
- 10 salles de travaux pratiques banalisées de 13 positions, à la disposition des étudiants 24h/24 et 7j/7 ;
- 2 centres de ressources multimedia pour l'apprentissage des langues ;
- 20 salles de travaux pratiques spécialisées et plates-formes ;
- 2 salles multimédia équipées de la suite Adobe CS ;
- 1 salle objets connectés ;
- 2 salles réseaux CISCO ;
- 1 salle de marché ;
- 1 000 micro-ordinateurs et stations de travail ;
- 200 serveurs (WINDOWS et UNIX) ;
- 45 imprimantes multi-fonctions (dont 3 réservées aux étudiants et offrant l'impression et la photocopie A4/A3 R/V couleur ainsi que la numérisation gratuite) ;
- 1 imprimante 3D.

• *Parc audiovisuel*
- 5 salles d'autoscopie de 15 places, équipées de caméras, écrans de télévision, magnétoscopes et lecteurs DVD ;
- De nombreux combinés télévision magnétoscope mobiles ;
- 1 salle de visioconférence de 40 places dédiée aux cours à distance ;
- 3 salles de visionconférence dédiées aux réunions à distance ;
- Toutes les salles de cours (environ 70 salles) sont équipées de vidéo-projecteurs ou de tableaux blancs interactifs gérés ;
- Un pool de prêt ;
- Une station de montage numérique ainsi qu'un studio d'enregistrement son ;
- 3 stations d'enregistrement de cours ;
- Un serveur streaming pour les vidéos à la demande ;
- Un réseau d'écrans TV pour la communication interne.

Les étudiants bénéficient **gratuitement de la suite Office 365 sur 5 dispositifs** de leurs choix.
Ils accèdent également à des réductions sur toute la gamme de matériel Apple.

La Direction Informatique & Système d'Information (DISI) met à disposition des étudiants de nombreux outils indispensables durant toute la scolarité :

- Un compte utilisateur associé à un espace de travail personnalisé, sauvegardé tous les soirs du lundi au vendredi ;

- Une boîte aux lettres, un agenda personnalisé et une base de contacts, synchronisables avec un smartphone ;

- L'accès à une plate-forme d'apprentissage en ligne intégrant les ressources pédagogiques correspondant aux cours auxquels sont inscrits les étudiants ;

- L'accès a plus de 200 vidéos de cours en ligne ;

- Une base documentaire regroupant l'ensemble des documentations informatiques à usage des étudiants (impression, messagerie, wifi...) ;

- Un Espace Numérique de Travail (ENT) baptisé **ecampus** et intégrant l'ensemble des services cités, l'accès aux catalogues de cours, à l'agenda personnalisé des cours ainsi que les notes ou les différentes attestations accessible à tous depuis un navigateur web.

La DISI assure la maintenance de l'ensemble des ressources informatiques et audiovisuelles du campus.

En cas de problème informatique, un service de Helpdesk est à votre disposition et accessible :

- Par un outil dédié
  helpdesk.tem-tsp.eu

- Par messagerie à l'adresse
  helpdesk@tem-tsp.eu

- Par téléphone au 66 99

- Dans nos locaux -Bureau 001-02 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h à 17h15.

La Médiathèque

La Médiathèque met à votre disposition des ressources spécialisées en sciences, informatique, réseaux, signal, management & gestion, apprentissage des langues, ainsi que des ressources culturelles.

Ce fonds est référencé dans le catalogue Arc'entel (100 000 ouvrages) des bibliothèques de l'Institut Mines-Télécom, famille Télécom.

Une équipe de documentalistes assure la recherche personnalisée de documents et la formation des étudiants aux techniques de recherche documentaire.

Le catalogue est accessible sur Internet et des ressources électroniques (portails de presse et bases de données spécialisées) sont accessibles en intranet et extranet (accès hors campus, après authentification).

• *Conditions de prêt*
- 5 livres pédagogiques pour trois semaines ;
- 5 livres culturels pour trois semaines ;
- 5 méthodes de langue pour douze semaines.

Soit un emprunt simultané de 15 ouvrages au total.

• *Règles de prêt*
Les prêts peuvent être prolongés en ligne à partir du site web ou d'ecampus dans la mesure où les documents ne sont pas réservés par un autre lecteur.

Tout délai de restitution non respecté donne lieu à pénalité : votre droit au prêt est suspendu jusqu'à régularisation de votre situation ; une suspension de prêt sera égale au nombre de jours de retard.

Extrait du règlement de la scolarité :
"Le diplôme n'est effectivement remis à l'étudiant (...) que s'il a obtenu quitus (...) pour tous les matériels qui lui auraient été confiés pour les besoins de ses études (livres)".

• *La Médiathèque en bref*
- 30 000 documents (livres, thèses, rapports, études de marchés, romans, BD...) ;
- 200 revues papier ;
- 6 000 revues électroniques (IEEE, Science Direct, Business Source Complete, Europresse, Factiva) ;
- Offre d'Ebooks ;
- Prêt de liseuses et de tablettes ;
- 80 places assises, 1 salle informatique (12 PC), une borne WiFi.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :
9h - 20h30

Pendant les vacances scolaires :
9h - 12h30/14h - 17h30

Informations complémentaires et actualités sur :
http://mediatheque.tem-tsp.eu/

Contact :
mediatheque@tem-tsp.eu

Le RITS... Mode d'emploi

A chaque repas, vous avez généralement le choix parmi 3 plats principaux avec différents accompagnements (féculents, légumes), une grande diversité d'entrées et de desserts.
Chaque jour, vous sont proposés au moins 2 viandes et régulièrement une "Halal", au moins 1 poisson, un menu forme, une pizza. Quotidiennement, vous pouvez demander des oeufs ou du jambon.

Les menus sont affichés tous les jours, les plaquettes sont mises à jour régulièrement. Les grands moments du restaurant vous sont communiqués par mail.

Quelques animations sont organisées tout au long de l'année (semaine du commerce équitable, soirée Tropiques, journées à thème, semaine internationale, repas de noël, etc).

Des menus "régime" sont également possibles ; il faut cependant au préalable et pour éviter le gaspillage, se renseigner auprès de l'équipe du restaurant.
De l'eau réfrigérée est à disposition ; les autres boissons sont en supplément.

HORAIRES D'OUVERTURE

Self
Du lundi au jeudi :
de 11h30 à 13h45 et de 19h à 21h
Vendredi de 11h30 à 13h30

Cafétéria
Tous les jours de la semaine
de 11h30 à 14h

Une fois votre plateau composé, vous passez en caisse et présentez votre badge à la caisse.

Mon compte, mon badge, comment ça marche ?
La carte étudiante qui vous est remise à la rentrée par la Vie scolaire vous sert de badge d'accès.

Dans le cas ou vous ne disposez pas de badge, vous devez justifier votre appartenance à une école pour bénéficier du tarif étudiant (4 € au 1er septembre 2014, dans le cas contraire le tarif "extérieur" vous sera appliqué, soit 9,20 €).

Votre carte d'étudiant permet l'approvisionnement de votre compte.
Celui-ci s'effectue de 2 manières :

- lors de votre passage en caisse, en espèces ou par chèque (à l'ordre du RITS) ;

- par carte bancaire à la borne située en bas de l'escalier d'accès au restaurant.

Avec ce tarif de 4 euros, vous composez, à votre convenance, votre plateau sur la base de 10 points.

Nous vous recommandons d'équilibrer votre repas et d'opter pour la formule entrée – plat – fromage ou/et dessert.

Les denrées que vous choisissez ont une valeur de 1 à 9 points.

- Entrée –Hors d'oeuvre : de 1 à 3 points.
- Plat principal : de 3 à 9 points (9 pour l'entrecôte – 3 pour la garniture seule).
- Fromage - laitage : de 1 à 3 points.
- Dessert : de 1 à 3 points.

Le tarif de base correspond à un forfait de 10 points.

Au-delà des 10 points du forfait, chaque point supplémentaire vous est facturé 0,40 euro quel que soit le tarif de base.

L'hébergement : la Maisel SudParis

La "Maisel" (Maison des Élèves), Association loi 1901, accueille la plupart des étudiants désireux d'être logés sur le campus d'Evry selon les quotas définis chaque année par le Conseil d'administration.

Située à proximité du centre ville d'Evry et de sa gare RER, qui relie Paris en 45 mn, la Maisel bénéficie du cadre verdoyant et aéré du campus.

Vous trouverez à proximité toutes les infrastructures nécessaires à votre séjour (centre commercial, cinémas, salles de spectacles, équipements sportifs, etc).

Avec le 7e bâtiment qui ouvre ses portes à la rentrée 2015, la Maisel dispose d'un patrimoine de près de 900 lits répartis sur 7 bâtiments.

Le parc de logements se compose de 436 chambres individuelles, 423 studios et 11 appartements proposés en colocation.

Six bâtiments sont situés sur le campus, un autre se trouve au Clos de la Cathédrale en centre ville, à 10 minutes à pied du campus.

Tous les logements sont meublés et disposent d'une salle de bain privative. En outre, ils ont accès au réseau haut débit du campus connecté à internet.

Maisel
5 rue Charles Fourier
91011 Evry Cedex
Téléphone : 01 60 76 40 70
Service technique Maisel : 40 71
(astreinte 24h/24)
http://maisel.tem-tsp.eu/fr

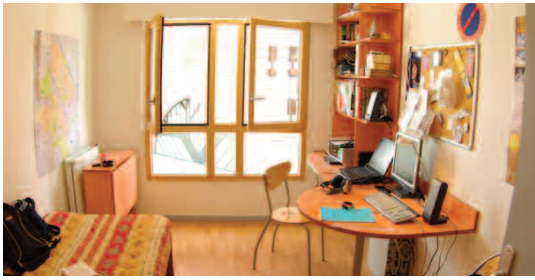

La vie étudiante

La Responsable de la Vie Etudiante est à l'écoute des étudiants et de leurs besoins. Elle est leur interlocutrice au quotidien pour les questions de vie associative et d'initiatives étudiantes sur le campus. Interface privilégiée de toutes les associations étudiantes, elle coordonne la Commission de la Vie Etudiante (CVE).

Contact :

Elisabeth Nigaglioni
Responsable Vie Etudiante
DIR 02-3
Tél. : 01 60 76 42 41
elisabeth.nigaglioni@tem-tsp.eu

La Commission de la Vie Etudiante (CVE)

La vie associative des élèves est encouragée car elle participe à la formation et développe le sens des responsabilités et de l'organisation. La vie associative des élèves est animée et coordonnée par un Bureau des Elèves et encadrée par la Commission de la Vie Etudiante (CVE). Celle-ci comprend des représentants de Télécom SudParis, de Télécom Ecole de Management et du Secrétariat général commun aux deux écoles. Ses décisions sont soumises à l'approbation du directeur de chacune des écoles du campus. Cette commission est un outil pour les étudiants et leurs associations, elle les aide à développer leurs projets, les conseille et peut les alerter sur d'éventuels dysfonctionnements. La CVE a pour objectif d'améliorer la remontée et la mise en cohérence de l'information, elle permet une vision globale des activités étudiantes hors scolarité, et sert d'interface entre le monde étudiant, les services administratifs et support et les enseignants-chercheurs.

Vie associative

Les associations et clubs

La cinquantaine d'associations et clubs du campus est commune aux deux écoles.

Pour toutes leurs activités, les associations bénéficient des installations sportives, culturelles et logistiques du campus.

Les associations permettent aux étudiants de prendre des responsabilités, de s'affirmer et de mettre en pratique les théories acquises.
L'expérience associative développe votre persévérance, votre professionnalisme et le sens du travail en équipe. Elle complète utilement votre formation.

Retrouvez l'ensemble des associations et clubs du campus dans la plaquette Alpha 2015 ou sur le site web du BDE.

Quelques-unes de vos associations et clubs :

• BDE
Le Bureau des élèves de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management coordonne les actions des clubs et associations d'élèves dans le cadre de leurs divers projets.

Le BDE se charge de l'intégration des premières années, de l'organisation des soirées et de voyages toute l'année.
http://pandore2015.fr/index.php

• AIESEC
Le but d'AIESEC est de proposer aux étudiants une expérience internationale et de leadership. AIESEC propose ainsi de développer ses aptitudes au management au sein de l'association, à différents niveaux de responsabilité. Elle donne accès aux étudiants à une base d'offres de stage à l'international. Elle est également responsable de l'organisation du Global Village : un évènement qui réunit les cultures présentes sur le campus autour de stands.

• ASINT
L'association Sportive de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management participe et prépare les grandes manifestations sportives organisées par la FNSU ou les Grandes Ecoles et prépare les grandes manifestations sportives (week-end ski, campagne, tournois...) organisées par la FNSU ou les Grandes Ecoles. Elle propose 19 sports différents. .

• DOLPH'INT
Cette association regroupe les passionnés, les novices ou simplement les personnes curieuses de découvrir la voile.

• INT'ervenir
Association humanitaire du campus depuis 1994, elle confie la gestion de projets de solidarité internationale aux étudiants de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management motivés par l'action humanitaire.
A travers diverses actions, l'association diffuse des valeurs de solidarité et d'entraide auprès des étudiants. Pour mener à bien des opérations d'aide pérennes, la structure de l'association lui permet de réaliser un travail de fond sur plusieurs années.

• Déclic
Si vous êtes passioné(e) de photographie en tous genres, qu'elle soit numérique ou argentique, Déclic est fait pour vous !
En plus de mettre à votre disposition un labo pour votre initiation ou votre perfectionnement, Déclic vous donnera également l'occasion de capturer tous les grands événements de la vie de l'école ... Clic !

• INT'Aid
Ce club organise des cours de soutien scolaire et de découverte des outils informatiques aux enfants des quartiers d'Evry, sur site ou dans l'enceinte du campus.

• Forum des Télécommunications
Un des tout premiers forums de recrutement étudiant qui s'est élargi à l'Europe et aux autres secteurs d'activité.
Avec une centaine d'entreprises présentes sur la journée, des milliers de visiteurs, ce salon de recrutement est devenu l'événement incontournable dans le secteur des Services et Technologies de l'Information et de la Communication.

• SPRINT
Sprint rassemble les étudiants de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management autour de projets d'entreprises. Le travail en commun entre ingénieurs et managers permet une approche pertinente de tous les aspects des missions qui sont confiées à Sprint. Elle offre un large panel de prestations dans les domaines du web, du marketing, du génie logiciel et de l'organisation d'entreprises. Sprint a décroché la certification ISO 9001 en 2008 et le label de la meilleure JE de France pour la communication en 2009.

• BDA

Le BDA (Bureau Des Arts) est l'association qui s'occupe de la vie artistique et culturelle du campus.

Il gère pour cela quinze clubs à vocation artistique, et organise des événements pour les étudiants comme des sorties sur Paris, des jeux culturels, un voyage à l'étranger (en partenariat avec le BDE), etc. Son événement phare reste sans conteste la Semaine des Arts, organisée en décembre, et où ont lieu pendant une semaine entière des concours artistiques, des concerts, des pièces de théâtre, des ateliers...

• Télécom & Management alumni

Créée en 1981, Télécom & Management alumni est l'association qui regroupe les diplômés des deux écoles.

- Elle vous propose des stages, emplois et soirées thématiques.

- Elle accompagne la carrière des diplômés et facilite leur placement.

- Elle assure la défense des diplômés.

Contact :

Simone Ronjon
Chargée de la permanence
simone.ronjon@tm-alumni.eu
www.tm-alumni.eu
Tél : 01 60 76 43 50

• Et encore :

Club sono, club music, ciné-club, Absinthe, club bourse, club robot, club radio ...

Infos pratiques

Accès

En voiture

En venant de Paris par l'A6 :
Après 20 km sur l'A6, prendre la sortie Evry Centre. Passage devant le CNES puis toujours tout droit sur le boulevard de l'Europe (passage devant la station Shell et le centre commercial Evry2).
Au rond-point à droite, passage devant la préfecture en suivant le boulevard de France.
A 500 m, au feu, prendre à gauche près de la station Total puis suivre le marquage "Télécom SudParis".

En venant de l'Est :
Arrivée par l'autoroute A4.
Prendre l'A86 à hauteur de Maison-Alfort en direction de Lyon Evry puis récupérer l'A6.

En venant de la Nationale 7 :
Prendre direction Evry et sortir à Bras de Fer / Les Epinettes.
Si arrivée par le Sud, prendre à gauche au feu et suivre le boulevard des Coquibus, prendre à droite si l'on vient du Nord.
Au prochain feu à droite, rue Charles Fourier.

En venant de la Francilienne (Ouest) :
Après environ 20 km sur la Francilienne, sortir à Evry centre.
Arrivée sur la place des Grands Hommes, la cathédrale est à votre droite et à votre gauche la gare d'Evry-Courcouronnes.
Prendre tout droit le boulevard des Coquibus puis la première à gauche au feu après la station Total (rue Charles Fourier).

En venant de la Francilienne (Est) :
Toujours suivre la direction d'Evry et prendre la sortie Evry centre.
Arrivée sur la N7, sortir à Bras de Fer / les Epinettes. Au feu à gauche puis tout droit jusqu'au feu suivant et enfin à droite rue Charles Fourier.

En train

Prendre le RER D en direction de Malesherbes ou Corbeil-Essonne via Evry-Courcouronnes. Attention : cette ligne de RER comporte plusieurs bras ; ne pas prendre Evry tout court, mais bien Evry-Courcouronnes.

Descendre à la station Evry-Courcouronnes et suivre les panneaux Télécom SudParis pendant environ 7-8 mn à pied.

Plan d'accès au sortir du RER

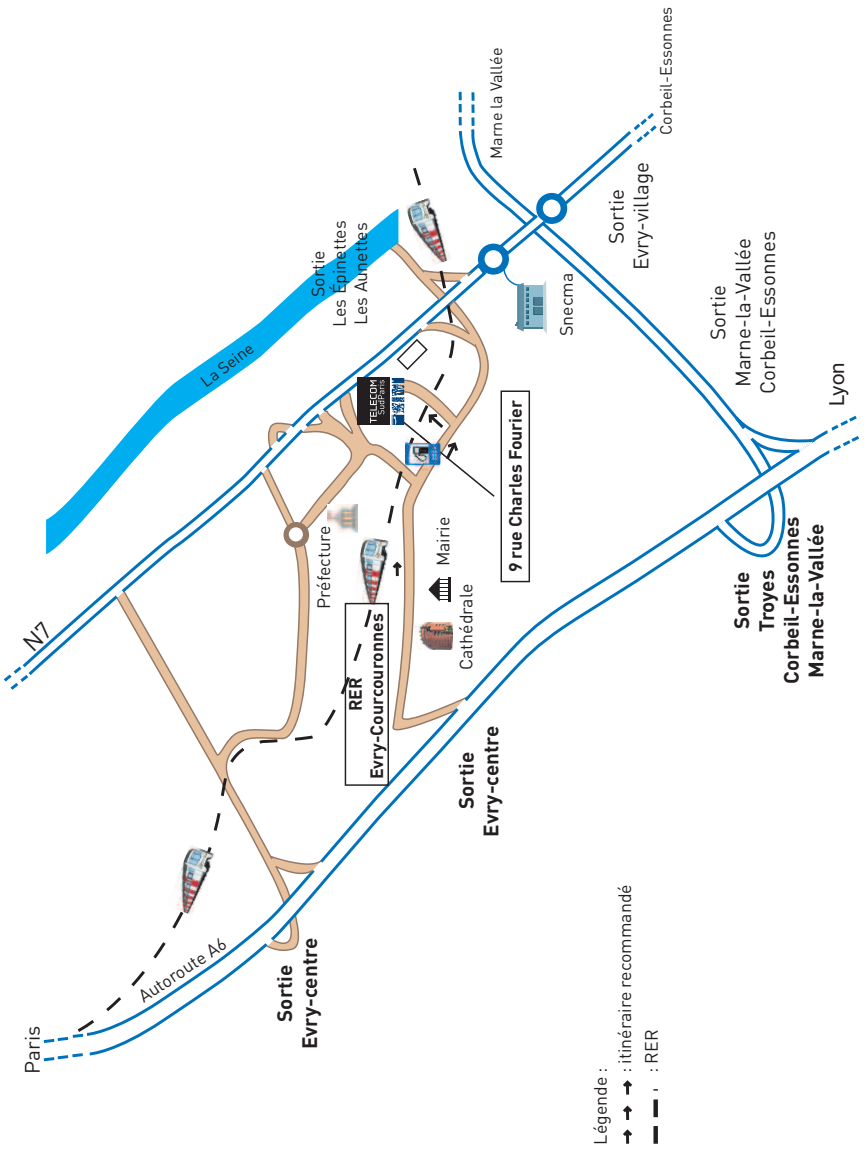

Plan du campus

Consignes générales d'incendie (extrait)

Localisation des équipements

A chaque étage, aux extrémités des couloirs des bâtiments d'enseignement et recherche, sont placés :

- des consignes générales d'incendie comportant, notamment, les cheminements d'évacuation ;
- des extincteurs à eau pulvérisée à utiliser sur feux de classe A ;
- des boîtiers bris de glace permettant de donner l'alerte et de provoquer l'évacuation du bâtiment ;
- l'emplacement du point de rassemblement en cas d'évacuation.

Sites web utiles

Télécom SudParis :
www.telecom-sudparis.eu

Télécom Ecole de Management :
www.telecom-em.eu

Ecampus
https://ecampus.tem-tsp.eu/

Institut Mines-Télécom :
http://www.mines-telecom.fr/

Fondation Télécom :
www.fondation-telecom.org

Maison des élèves (MAISEL) :
http://maisel.tem-tsp.eu/fr/

Association des diplômés :
www.tm-alumni.eu

Conduite à tenir en cas d'évacuation des locaux

L'ordre d'évacuation est donné à l'aide d'une sirène deux tons.
L'évacuation est réalisée sous la direction du guide d'évacuation de la zone que vous occupez. Elle doit se dérouler en bon ordre, en suivant le cheminement donné par la consigne de l'étage. Le rassemblement se fait à l'extérieur, en un point qui vous sera communiqué par le guide d'évacuation ou qui est indiqué sur les consignes générales d'incendie.

Numéros utiles

Infirmerie	4373 ou 3636
Urgences médicales	112 ou 15
Pompier	112 ou 18
Police	17
Sécurité (vigiles) (ou 01 60 76 47 00 en externe)	3517
Gardien *situé au 32 rue Charles Fourier*	3518 ou 06 08 70 75 33
Point Accueil Sécurité	4121
Rajouter le 01 60 76 devant les numéros suivants si appel depuis l'extérieur	
Accueil (en interne 99)	4040
Télécom Ecole de Management	4218
Télécom SudParis	4206
Vie scolaire	4020
Assistante sociale	4374
T&Ma	4305
Restaurant	4361
MAISEL	4070
Bâtiments	4016 ou 4000
Logistique	4017 ou 4110
Service Hygiène, Sécurité et Environnement	4018 ou 3518

TELECOM SudParis

INSTITUT Mines-Télécom

Télécom SudParis

9 rue Charles Fourier
91011 Evry Cedex France

+33(0)1 60 76 40 40
www.telecom-sudparis.eu

Télécom SudParis est une grande école d'ingénieurs reconnue au meilleur niveau des technologies et des applications du numérique. Télécom SudParis fait partie de l'Institut Mines-Télécom, premier groupe d'écoles d'ingénieurs en France. La qualité de ses formations est basée sur l'excellence scientifique de son corps professoral et une pédagogie mettant l'accent sur la gestion de projet, l'innovation et l'interculturalité. Télécom SudParis est membre fondateur de l'Université Paris-Saclay.

Crédits photos : Contextes, Service communication Télécom SudParis